



FERMETURE POSTE ET SECRÉTARIAT DE MAIRIE
POUR FORMATION OBLIGATOIRE

- Le Jeudi 12 juin
- Le Lundi 16 juin
- Le Jeudi 19 juin

A TITRE EXCEPTIONNEL
ET POUR COMPENSER LES JOURS DE FERMETURE
L'AGENCE POSTALE SERA OUVERTE :

- Le Mercredi 11 juin de : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Le Mardi 17 juin de : 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
- Le Mercredi 18 juin de : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30